



BULLETIN D'ADHÉSION

Bulletin et règlement à retourner à
Club des Directeurs Artistiques, 40 bd Malesherbes, 75008 Paris T. 06 80 26 40 64
@ : michele.gross@leclubdesad.org

COTISATION

- | | | | |
|--------------------------|-----------------|------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Sénior | 325 € ttc | (Directeur de création, manager, fondateur, etc...) |
| <input type="checkbox"/> | Confirmé | 215 € ttc | (Plus de 4 ans de métier) |
| <input type="checkbox"/> | Junior | 70 € ttc | (de 2 à 4 ans de métier) |
| <input type="checkbox"/> | Débutant | 30 € ttc | (jusqu'à 2 ans de métier) |
-
- | | | | | | |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> | Digital | <input type="checkbox"/> | Production & Animation | <input type="checkbox"/> | Studio |
| <input type="checkbox"/> | Publicité généraliste | <input type="checkbox"/> | Agence design | <input type="checkbox"/> | Graphiste |

Ces informations sont confidentielles et réservées à l'usage exclusif du Club.

Les coordonnées personnelles nous permettent de rester en contact avec vous en cas de changement professionnel. Votre cotisation est valable pour l'année en cours. A ce titre, vous êtes convié à toutes les manifestations du Club et l'annuaire vous revient de droit.*

Données soumises au R.G.P.D

NOM

PRÉNOM

ADRESSE PERSONNELLE

TÉL. PERSONNEL **E MAIL PERSONNEL**.....

EMPLOYEUR

ADRESSE PROFESSIONNELLE

TÉL. PROFESSIONNEL **E-MAIL PROFESSIONNEL**.....

FONCTION

DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Déclare confirmer son adhésion au Club des Directeurs Artistiques
- S'engage à en respecter les statuts dont il (elle) reconnaît avoir eu connaissance
- S'engage à ce que sa cotisation annuelle (*) soit payée dès réception de la facture

FAIT À **LE**

SIGNATURE (à faire précéder de la mention manuscrite "certifié sur l'honneur")



POURQUOI S'INSCRIRE

1^{ère} raison, et pas des moindres : parce que le Club, c'est vous.
Le Club, ce n'est pas seulement la mémoire de la publicité depuis 1968.

Le Club, ce sont d'abord des gens. C'est à dire vous, créatifs, graphistes, assistants, acheteurs et acheteuses d'art, producteurs et productrices de films, d'images, planner de médias, planner de stratégies. C'est pour ça qu'on s'appelle le Club.

Les plus connus d'entre vous lui doivent leur carrière. Ceux qui ne le sont pas encore la lui devront, c'est certain. Au delà de ça et au delà des rivalités d'ego, de sectes ou d'entreprises, le Club c'est la volonté de défendre un métier dans ce qu'il a de fondamental.

Une sorte d'exigence que ces temps du tout financier voudraient bien réduire à un caprice d'auteur. C'est pour cela que le Club est important . Association loi de 1901, le Club est indépendant, ce qui le rend vertueux et donc, il n'est pas riche, ce qui le rend fragile. C'est pour cela qu'il faut s'inscrire au Club. Même si on n'est pas dans un jury. Même si on a fait une mauvaise année. Même si on trouve que le Club est sectaire ou au contraire trop laxiste. Même si on trouve que c'est cher. Le Club ce sont 10 personnes maximum qui travaillent bénévolement à son existence. C'est peut-être pour cela que le Club n'est pas parfait, c'est en tout cas comme ça que le Club est encore là après cinquante ans d'existence.

Le Club dépend de vous.

N'attendez pas qu'il disparaisse pour vous rendre compte que vous dépendez de lui. Inscrivez-vous.

Comme on dit : il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Le Club



BULLETTIN D'ADHÉSSION

CONDITIONS D'ADHESION – RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES

« Art. 5 Conditions d'admission et composition

Pour faire partie du Club des Directeurs Artistiques, il convient:

- de jouir de ses droits civiques etc...
- d'être parrainé par deux membres du Club

Art. 6 Catégories de membres

Le Club des Directeurs Artistiques est composé

- de membres individuels (directeurs artistiques, concepteurs rédacteurs, acheteuses d'art, graphistes, producteurs, photographes, réalisateurs, commerciaux, planneurs, etc...) qui ont pris l'engagement d'adhérer à l'objet du C.D.A. tel que défini ci-dessus et de s'acquitter annuellement de la cotisation statutaire fixée par le Bureau
- de membres « associés » qui souhaitent s'impliquer dans la vie du C.D.A. (Club des Amis du Club)
- de membres d'honneur désignés par le Conseil d'Administration en fonction des services rendus au Club (anciens Présidents, anciens membres du Bureau,)

Art. 7 Démission / radiation

La qualité de membre du C.D.A. se perd par :

- la démission signifiée à l'association par lettre recommandée AR
- la radiation prononcée par le Conseil de Surveillance, et entérinée par l'Assemblée Générale, pour non paiement de cotisation ou tout autre motif considéré comme grave

Art. 9 Devoirs et obligations des membres

- Les membres s'engagent à respecter les présents statuts et à adresser au C.D.A. le montant de leur cotisation annuelle fixée par le Bureau et déterminée selon la catégorie à laquelle les adhérents appartiennent. »





J'AI DROIT A QUOI ?

Invité prioritaire à tous les events organisés par le CLub

Sortir une fois dans l'année en costume de cérémonie, ou pas.

Fricoter avec l'institution

Faire partie de la communauté des **membres** issus des filières artistiques

Se **retrouver** dans le cadre de la prestigieuse cérémonie de remise des prix

Parrainer et rencontrer **de nouveaux talents**

Se **rencontrer**

Se fiancer

Se marier

Un livre, un annuaire, la liste des meilleurs créatifs gravé dans la bible !

Echanger ses **cartes de visites**

Boire des coups tout simplement

Se faire **connaître** ou **reconnaître**

Retrouver ses anciens **copains de promo** des plus prestigieuses **écoles des arts graphiques**

Etre éligible aux **jurys** du Club

Animer sa communauté

Trouver du boulot

Transmettre





CALENDRIER

Novembre

Adhésions

Brief Concours Etudiants
Bouquin du Club

Décembre

Adhésions
Cafés Club

Constitution des jurys

Janvier

Adhésions

Inscriptions travaux

Master Class

Février

Jury

Inscriptions travaux
Cafés Club
Rendus concours étudiants

Mars

Jury

Inscriptions travaux
Short list
Cafés Club

Avril

Jury

Short list

Mai

Short list

Cafés Club

Juin

Palmarès - Soirée

